

Municipalité de Sainte-Croix

6310, rue Principale, Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

Téléphone: 418-926-3494 Télécopieur: 418-926-2570

Courriel: sainte.croix@ville.sainte-croix.qc.ca

Site Web: www.ville.sainte-croix.qc.ca

L'avis Municipal N° 184

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

Je, soussignée, Christiane Couture, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de ladite municipalité, donne avis :

QUE le règlement numéro 509-2013 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 390-2007 INTITULÉ « RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT » DE FAÇON À :

- Modifier les normes de lotissement minimales dans la zone 05-H pour les classes d'usages unifamiliale isolée (Ha) et bifamiliale isolée (Hc)

fut adopté le 02^e jour de juillet 2013, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2013-34 fut émis par la MRC le 14^e jour d'août 2013 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à modifier les normes de lotissement minimales dans la zone 05-H pour les classes d'usages unifamiliale isolée (Ha) et bifamiliale isolée (Hc);



QUE le règlement numéro 511-2013 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 387-2007 INTITULÉ "RÈGLEMENT RELATIF AU PLAN D'URBANISME" DE FAÇON À :

- Enlever le tracé de rue projetée à même la zone de grandes affectations RA-3
- Agrandir la zone de grande affectation P-1 à même la zone RA-3
- Agrandir la zone de grandes affectations M-1 à même la zone RA-3

fut adopté le 06^e jour d'août 2013, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2013-44 fut émis par la MRC le 14^e jour d'août 2013 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à enlever le tracé de rue projetée à même la zone de grandes affectations RA-3, d'agrandir la zone de grande affectation P-1 à même la zone RA-3 et d'agrandir la zone de grandes affectations M-1 à même la zone RA-3;



QUE le règlement numéro 512-2013 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ "RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À :

- Enlever le tracé de rue projetée à même la zone municipale 05-H
- Agrandir la zone municipale 04-CH à même la zone 05-H

fut adopté le 06^e jour d'août 2013, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2013-45 fut émis par la MRC le 14^e jour d'août 2013 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à enlever le tracé de rue projetée à même la zone municipale 05-H et agrandir la zone municipale 04-CH à même la zone 05-H;



QUE le règlement numéro 513-2013 ayant pour titre :

AUX FINS DE MODIFIER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 389-2007 INTITULÉ "RÈGLEMENT DE ZONAGE" DE FAÇON À :

- Ajouter et modifier certaines définitions aux articles 7.2.3.1 et 7.2.4 et ajouter l'article 7.2.4.1 du chapitre VII portant sur les normes relatives aux constructions et usages complémentaires

fut adopté le 06^e jour d'août 2013, qu'aucune disposition n'est susceptible d'approbation référendaire, que le certificat de conformité numéro 2013-38 fut émis par la MRC le 14^e jour d'août 2013 et qu'il est entré en vigueur à cette date. Le présent projet vise à ajouter et modifier certaines définitions aux articles 7.2.3.1 et 7.2.4 et ajouter l'article 7.2.4.1 du chapitre VII portant sur les normes relatives aux constructions et usages complémentaires.

Donné le 21^e jour d'août 2013.

Christiane Couture, directrice générale adjointe
et secrétaire-trésorière adjointe

L'Avis Municipal est un bulletin d'information publié par la municipalité de Sainte-Croix.

Responsable et rédactrice : Mme Amélie Huot

Directrice générale : Mme France Dubuc

Directrice générale adjointe : Mme Christiane Couture

Directeur des travaux publics : M. Stéphane Milot

Directeur des loisirs : M. Gérald Plamondon

Service de l'urbanisme: M. Jean Descheneaux

Secrétaire : Mme Amélie Huot

Secrétaire : Mme Carmen Demers

Toute reproduction est autorisée en citant la source. ISSN :
60299 Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Maire

Les disponibilités

J'alloue du temps aux citoyens de Sainte-Croix pour ceux qui désirent me rencontrer à l'hôtel de ville. Il s'agit de prendre un rendez-vous dans les jours et les heures qui sont énumérés ci-dessous en appelant au bureau municipal.

Mardi le 27 août 2013 entre 9 h et 12 h

Mardi le 03 septembre 2013 entre 9 h et 12 h

Mardi le 10 septembre 2013 entre 9 h et 12 h

Mardi 17 septembre 2013 entre 9 h et 12 h